

tains maîtres de poste qui ont simplement exercé leur droit de vote.

Je constate, après examen, que tout le crime que l'on reproche à ces braves gens n'est pas dans la tenue de leur bureau, qui est en dehors de toute critique; mais dans le fait qu'ils sont des libéraux. C'est honteux!

Or donc, partant de ce principe, posé d'abord par le Gouvernement, que devait être décapité tout maître de poste qui s'était ingéré pendant la dernière lutte, dans une certaine mesure, je posai l'interpellation suivante: J'ai demandé au Gouvernement s'il révoquerait également un maître de poste qui aurait pris une part active contre un candidat libéral?

L'honorable directeur général des Postes me répondit qu'il ne décidait que des cas réels, ce qui voulait dire qu'il fallait d'abord lui exposer le cas, porter ensuite des accusations et que, finalement, il en tirerait des conclusions.

J'étais en train d'oublier mon interpellation et l'évasive réponse du ministre quand la guillotine fit soudain son apparition dans mon comté. Alors et à partir de ce moment seulement, monsieur le président, j'écrivis à l'honorable directeur général des Postes. Je portai à sa connaissance, d'une façon pourtant bien claire, qu'un maître de poste, dont je lui donnai alors le nom et indiquai l'endroit, avait pris une part active à la dernière élection contre moi, et ce qui était bien plus grave, avait intercepté la livraison des journaux libéraux et de la matière électorale pourtant bien affranchis. Je demandais à l'honorable ministre des Postes une enquête sur le compte de ce maître de poste; je lui demandais également de m'indiquer le jour et l'endroit où pourrait se tenir une telle enquête, et que là, je me ferais fort de lui établir et faire établir, d'une façon indiscutable, le bien fondé des accusations contre cette personne. Je ne reçus aucune réponse.

M. PELLETIER: Est-ce que l'honorable député n'a pas reçu un accusé de réception de sa lettre?

M. BOYER: C'est-à-dire oui, un accusé de réception de ma lettre d'un de vos secrétaires, m'informant qu'au premier moment disponible la question serait placée devant vous. Rien de plus. Je trouve que ce moment prend du temps à venir, et je ne voudrais pourtant pas qu'il ne vienne jamais, car sans cela je me verrai forcé d'attendre aux élections prochaines, quand le triomphe aura remplacé le parti libéral à la tête de l'administration, pour exiger les justes représailles que je demande maintenant.

Une autre chose que je veux signaler à la Chambre est le changement de maître de poste de Val-des-Eboulies. Bien avant l'époque des élections, ce bureau de poste

était sans titulaire et entre les mains d'une personne qui n'avait même pas cru devoir se faire assermenter. Je demandai à l'inspecteur des Postes de faire la nomination de M. William Robert, en remplacement de M. Pierre Quesnel qui avait quitté la localité.

Ce n'était pas une affaire politique, puisque je ne comptais pas M. Robert pour l'un de mes partisans; mais je me suis toujours réjoui de cette nomination, parce que, aux dires de tous les habitants, jamais un service aussi ponctuel et aussi régulier n'avait été fait. Le nouveau titulaire, M. Robert, qui, en même temps, était le courrier, accomplissait le service d'une façon parfaite. Celui qui précédemment remplissait ses fonctions sans y être autorisé officiellement, n'avait, à la vérité, pas beaucoup de temps à sa disposition pour le transport des dépêches. Etant fromager de son état, il faisait plus souvent dans celui-ci que dans l'autre.

J'ai demandé, monsieur le président, une enquête à l'honorable ministre afin que M. Robert sache pourquoi il était révoqué et que, d'un autre côté, le public sache s'il devait réellement l'être. L'honorable ministre m'a répondu que les raisons qu'il possédait du cas de M. Robert lui étaient suffisantes.

En conclusion, j'ai déduit que ses amis de Vaudreuil avaient exigé, sans plus de cérémonie, la révocation de M. Robert.

Je suppose qu'on n'avait pas eu l'audace d'accuser ce citoyen, d'ordinaire si paisible, de s'être mêlé de politique, et encore moins d'avoir fait du prosélytisme politique en ma faveur. Ce serait là une atroce calomnie.

Je suis informé que le commissaire enquêteur a fait une enquête sur les allées et venues de M. Isidore Chevrier, maître de poste à Mont-Oscar. Ce citoyen serait un grand criminel d'avoir été un de mes partisans. Je lui ai cependant déclaré devant cette Chambre que son concours m'a été plutôt sympathique que substantiel. Je n'aurais pas, d'ailleurs, dans la position qu'il occupait, exigé davantage. La rancœur et quelques rivalités autres que la politique ont fourni un prétexte aux adversaires politiques pour exiger sa destitution. Ironie bien cruelle pour une aussi grande méchanceté, c'est sous le toit d'une excellent et ardent libéral, un citoyen que je compte comme l'un de mes meilleurs et solides appuis qu'on est allé installer le bureau de poste.

Il n'y avait pas même dans l'arrondissement un conservateur pour remplir cette fonction.

Le nouveau titulaire, craignant que ce bureau de poste soit rayé, si les amis du nouveau Gouvernement ne trouvaient à se venger de M. Chevrier, a bien voulu, pour éviter ce mal plus grand, accepter la charge.